



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
ARDENNES
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.08.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	3 646	3 551	3 247	3 124	2 941	2 966
	Vols sans violence	2 062	2 087	1 848	1 948	1 784	1 981
	Vols liés aux véhicules à moteurs	813	670	619	586	504	520
35	Vols d'automobiles	163	170	129	119	115	112
37	Vols à la roulotte	294	230	239	196	172	193
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	232	146	118	128	118	138
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	124	124	133	142	99	77
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	0	0	1	0	0
	Cambriolages	432	411	342	378	300	372
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	204	199	184	180	133	137
28	Cambriolages de résidences secondaires	0	1	0	0	5	9
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	94	84	60	55	51	64
30	Cambriolages d'autres lieux	134	127	98	143	111	162
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	566	693	591	693	685	812
32	Vols à la tire	12	11	26	41	46	92
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	242	281	213	215	261	274
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	312	401	352	437	378	446
	Autres vols sans violence	251	313	296	291	295	277
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	9	12	16	7	25	8
33	Vols à l'étalage	139	178	155	162	156	177
39	Vols simples sur chantier	8	10	20	9	20	24
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	0	0	0	0	6
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	95	113	105	113	94	62
	Vols avec violences	89	89	93	92	98	98
	Vols à main armée	5	7	5	5	8	1
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	1	5	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	3	5	2	2	2	1
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	1	1	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	2	0	2	0	0	0
19	Autres vols à main armée	0	2	1	1	0	0
	Vols avec armes blanches	7	4	3	4	7	12
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	3	1	0	1	2	2
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	1	0	0	1	2	1
22	Autres vols avec armes blanches	3	3	3	2	3	9
	Vols violents sans arme	77	78	85	83	83	85
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	1	0	2	1	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	1	1	4	4	3	7
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	32	27	24	26	39	28
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	44	49	57	51	40	50
	Destructions, dégradations	1 495	1 375	1 306	1 084	1 059	887
62	Incendies volontaires de biens publics	3	27	15	11	15	7
63	Incendies volontaires de biens privés	182	194	185	141	138	149
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	1	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	105	82	87	77	118	100
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	340	328	329	324	304	288
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	865	744	690	531	483	343

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.08.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 2,6	- 8,6	- 3,8	- 5,9	+ 0,9
	Vols sans violence	-	+ 1,2	- 11,5	+ 5,4	- 8,4	+ 11,0
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 17,6	- 7,6	- 5,3	- 14,0	+ 3,2
35	Vols d'automobiles	-	+ 4,3	- 24,1	- 7,8	- 3,4	- 2,6
37	Vols à la roulotte	-	- 21,8	+ 3,9	- 18,0	- 12,2	+ 12,2
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 37,1	- 19,2	+ 8,5	- 7,8	+ 16,9
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 0,0	+ 7,3	+ 6,8	- 30,3	- 22,2
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 4,9	- 16,8	+ 10,5	- 20,6	+ 24,0
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	- 2,5	- 7,5	- 2,2	- 26,1	+ 3,0
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 10,6	- 28,6	- 8,3	- 7,3	+ 25,5
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 5,2	- 22,8	+ 45,9	- 22,4	+ 45,9
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 22,4	- 14,7	+ 17,3	- 1,2	+ 18,5
32	Vols à la tire	-	ns	+ 136,4	+ 57,7	+ 12,2	+ 100,0
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 16,1	- 24,2	+ 0,9	+ 21,4	+ 5,0
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 28,5	- 12,2	+ 24,1	- 13,5	+ 18,0
	Autres vols sans violence	-	+ 24,7	- 5,4	- 1,7	+ 1,4	- 6,1
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	ns	+ 257,1	ns
33	Vols à l'étalage	-	+ 28,1	- 12,9	+ 4,5	- 3,7	+ 13,5
39	Vols simples sur chantier	-	ns	ns	ns	ns	+ 20,0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	+ 18,9	- 7,1	+ 7,6	- 16,8	- 34,0
	Vols avec violences	-	- 0,0	+ 4,5	- 1,1	+ 6,5	- 0,0
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 1,3	+ 9,0	- 2,4	- 0,0	+ 2,4
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	- 15,6	- 11,1	+ 8,3	+ 50,0	- 28,2
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 11,4	+ 16,3	- 10,5	- 21,6	+ 25,0
	Destructions, dégradations	-	- 8,0	- 5,0	- 17,0	- 2,3	- 16,2
62	Incendies volontaires de biens publics	-	+ 800,0	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 6,6	- 4,6	- 23,8	- 2,1	+ 8,0
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 21,9	+ 6,1	- 11,5	+ 53,2	- 15,3
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 3,5	+ 0,3	- 1,5	- 6,2	- 5,3
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 14,0	- 7,3	- 23,0	- 9,0	- 29,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.08.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	3 186	2 684	2 773	2 978	3 272	3 403
	Vols sans violence	2 677	2 265	2 409	2 463	2 759	2 924
	Vols liés aux véhicules à moteurs	772	665	621	636	719	845
35	Vols d'automobiles	202	182	181	181	159	212
37	Vols à la roulotte	250	259	248	194	261	351
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	214	155	139	175	245	217
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	106	68	52	86	53	65
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	1	1	0	1	0
	Cambriolages	593	554	677	612	727	788
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	181	196	290	272	384	355
28	Cambriolages de résidences secondaires	53	54	42	60	43	77
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	216	172	175	143	135	196
30	Cambriolages d'autres lieux	143	132	170	137	165	160
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	782	707	686	754	821	839
32	Vols à la tire	50	41	45	50	77	73
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	501	447	400	416	439	396
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	231	219	241	288	305	370
	Autres vols sans violence	530	339	425	461	492	452
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	18	11	9	21	14	10
33	Vols à l'étalage	43	35	48	69	85	60
39	Vols simples sur chantier	79	53	67	76	62	68
40	Vols simples sur exploitations agricoles	162	87	126	110	140	163
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	228	153	175	185	191	151
	Vols avec violences	26	21	31	23	32	29
	Vols à main armée	4	3	4	2	2	2
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	1	0	0	0	1	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	1	3	3	0	1	1
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	1	0	0	0	0	1
19	Autres vols à main armée	1	0	1	2	0	0
	Vols avec armes blanches	1	4	7	0	1	5
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	0	1	0	0	1
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	0	2	1	0	1	0
22	Autres vols avec armes blanches	1	2	5	0	0	4
	Vols violents sans arme	21	14	20	21	29	22
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	2	2	2	2	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	2	3	3	4	3	3
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	7	3	8	4	12	8
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	11	6	7	11	12	11
	Destructions, dégradations	483	398	333	492	481	450
62	Incendies volontaires de biens publics	17	7	10	13	6	5
63	Incendies volontaires de biens privés	47	47	33	46	62	51
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	165	142	97	159	139	122
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	128	112	87	113	116	114
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	126	90	106	161	158	158

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.08.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 15,8	+ 3,3	+ 7,4	+ 9,9	+ 4,0
	Vols sans violence	-	- 15,4	+ 6,4	+ 2,2	+ 12,0	+ 6,0
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 13,9	- 6,6	+ 2,4	+ 13,1	+ 17,5
35	Vols d'automobiles	-	- 9,9	- 0,5	- 0,0	- 12,2	+ 33,3
37	Vols à la roulotte	-	+ 3,6	- 4,2	- 21,8	+ 34,5	+ 34,5
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 27,6	- 10,3	+ 25,9	+ 40,0	- 11,4
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 35,8	- 23,5	+ 65,4	- 38,4	+ 22,6
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 6,6	+ 22,2	- 9,6	+ 18,8	+ 8,4
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 8,3	+ 48,0	- 6,2	+ 41,2	- 7,6
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 1,9	- 22,2	+ 42,9	- 28,3	+ 79,1
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 20,4	+ 1,7	- 18,3	- 5,6	+ 45,2
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 7,7	+ 28,8	- 19,4	+ 20,4	- 3,0
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 9,6	- 3,0	+ 9,9	+ 8,9	+ 2,2
32	Vols à la tire	-	- 18,0	+ 9,8	+ 11,1	+ 54,0	- 5,2
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 10,8	- 10,5	+ 4,0	+ 5,5	- 9,8
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 5,2	+ 10,0	+ 19,5	+ 5,9	+ 21,3
	Autres vols sans violence	-	- 36,0	+ 25,4	+ 8,5	+ 6,7	- 8,1
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	ns	ns	+ 133,3	ns	ns
33	Vols à l'étalage	-	- 18,6	+ 37,1	+ 43,8	+ 23,2	- 29,4
39	Vols simples sur chantier	-	- 32,9	+ 26,4	+ 13,4	- 18,4	+ 9,7
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 46,3	+ 44,8	- 12,7	+ 27,3	+ 16,4
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 32,9	+ 14,4	+ 5,7	+ 3,2	- 20,9
	Vols avec violences	-	- 19,2	+ 47,6	- 25,8	+ 39,1	- 9,4
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	+ 5,0	+ 38,1	- 24,1
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	ns	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Destructions, dégradations	-	- 17,6	- 16,3	+ 47,7	- 2,2	- 6,4
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	- 0,0	- 29,8	+ 39,4	+ 34,8	- 17,7
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 13,9	- 31,7	+ 63,9	- 12,6	- 12,2
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 12,5	- 22,3	+ 29,9	+ 2,7	- 1,7
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 28,6	+ 17,8	+ 51,9	- 1,9	- 0,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.08.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	886	923	890	924	947	933
	Violences physiques crapuleuses	89	89	93	94	98	98
	Vols avec violences	89	89	93	92	98	98
	Vols à main armée	5	7	5	5	8	1
	Vols avec armes blanches	7	4	3	4	7	12
	Vols violents sans arme	77	78	85	83	83	85
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	2	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	2	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	537	526	579	528	563	561
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	447	463	517	468	490	464
3	Homicides pour d'autres motifs	0	0	1	3	0	1
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	1	0	0	0	0	0
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	2	2	1	0	1	5
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	6	9	7	3	5	15
73	Violences à dépositaires autorité	81	52	53	54	67	76
	Violences sexuelles	35	51	26	49	54	50
46	Viols sur des majeur(e)s	7	10	1	6	5	7
47	Viols sur des mineur(e)s	5	14	7	8	3	5
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	10	9	6	17	15	20
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	13	18	12	18	31	18
	Menaces et chantages	225	257	192	253	232	224
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	14	18	7	9	16	18
12	Menaces ou chantages dans un autre but	211	239	185	244	216	206

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.08.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 4,2	- 3,6	+ 3,8	+ 2,5	- 1,5
	Violences physiques crapuleuses	-	- 0,0	+ 4,5	+ 1,1	+ 4,3	- 0,0
	Vols avec violences	-	- 0,0	+ 4,5	- 1,1	+ 6,5	- 0,0
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 1,3	+ 9,0	- 2,4	- 0,0	+ 2,4
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 2,0	+ 10,1	- 8,8	+ 6,6	- 0,4
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	+ 3,6	+ 11,7	- 9,5	+ 4,7	- 5,3
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	ns	ns	ns	ns	ns
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 35,8	+ 1,9	+ 1,9	+ 24,1	+ 13,4
	Violences sexuelles	-	+ 45,7	- 49,0	+ 88,5	+ 10,2	- 7,4
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	+ 72,2	ns
	Menaces et chantages	-	+ 14,2	- 25,3	+ 31,8	- 8,3	- 3,4
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 13,3	- 22,6	+ 31,9	- 11,5	- 4,6

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.08.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	721	644	652	747	893	923
	Violences physiques crapuleuses	28	21	31	24	32	29
	Vols avec violences	26	21	31	23	32	29
	Vols à main armée	4	3	4	2	2	2
	Vols avec armes blanches	1	4	7	0	1	5
	Vols violents sans arme	21	14	20	21	29	22
	Autres violences physiques crapuleuses	2	0	0	1	0	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	1	0	0	1	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	1	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	514	463	472	517	593	572
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	437	389	421	462	483	464
3	Homicides pour d'autres motifs	1	3	1	1	1	1
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	2	0	1	0	1	1
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	1	0	2	0	1
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	1	0	0	0	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	2	2	1	1	1	2
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	27	31	20	33	66	68
73	Violences à dépositaires autorité	44	36	28	18	41	35
	Violences sexuelles	61	43	47	62	68	91
46	Viols sur des majeur(e)s	10	9	6	11	6	12
47	Viols sur des mineur(e)s	18	15	12	19	24	22
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	10	11	11	8	8	12
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	23	8	18	24	30	45
	Menaces et chantages	118	117	102	144	200	231
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	6	7	6	13	7	13
12	Menaces ou chantages dans un autre but	112	110	96	131	193	218

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.08.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 10,7	+ 1,2	+ 14,6	+ 19,5	+ 3,4
	Violences physiques crapuleuses	-	- 25,0	+ 47,6	- 22,6	+ 33,3	- 9,4
	Vols avec violences	-	- 19,2	+ 47,6	- 25,8	+ 39,1	- 9,4
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	ns	ns	+ 5,0	+ 38,1	- 24,1
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 9,9	+ 1,9	+ 9,5	+ 14,7	- 3,5
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	- 11,0	+ 8,2	+ 9,7	+ 4,5	- 3,9
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 14,8	ns	+ 65,0	+ 100,0	+ 3,0
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 18,2	- 22,2	ns	+ 127,8	- 14,6
	Violences sexuelles	-	- 29,5	+ 9,3	+ 31,9	+ 9,7	+ 33,8
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	ns	ns	ns	+ 26,3	- 8,3
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	ns	ns	+ 33,3	+ 25,0	+ 50,0
	Menaces et chantages	-	- 0,8	- 12,8	+ 41,2	+ 38,9	+ 15,5
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 1,8	- 12,7	+ 36,5	+ 47,3	+ 13,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.08.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	645	531	619	522	381	358
	Escroqueries et infractions assimilées	606	518	608	500	362	337
91	Escroqueries et abus de confiance**	221	335	444	398	246	197
89	Falsification et usages de chèques volés	159	115	109	56	78	79
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	160	50	20	28	19	39
92	Infractions à la législation sur les chèques	54	8	25	2	1	2
84	Faux en écriture publique et authentique	1	1	3	3	0	1
85	Autres faux en écriture	8	7	5	7	6	7
86	Fausse monnaie	3	2	2	6	12	12
	Infractions économiques et financières	39	13	11	22	19	21
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	1	0	1	2	1	1
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	0	0	0	0
93	Travail clandestin	7	2	5	10	10	11
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	18	5	2	3	2	4
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	4	5	2	3	1	1
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	0	0	0	0	0
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	1
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	1	0	1	1	1	2
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	0	0	0	0	0	0
105	Fraudes fiscales	1	0	0	0	0	0
106	Autres délits économiques et financiers***	4	1	0	3	4	1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.08.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 17,7	+ 16,6	- 15,7	- 27,0	- 6,0
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 14,5	+ 17,4	- 17,8	- 27,6	- 6,9
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 51,6	+ 32,5	- 10,4	- 38,2	- 19,9
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 27,7	- 5,2	- 48,6	+ 39,3	+ 1,3
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 68,8	ns	+ 40,0	ns	+ 105,3
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	+ 212,5	ns	ns	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	ns	ns	+ 100,0	ns	+ 10,5
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.08.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	637	693	613	688	540	557
	Escroqueries et infractions assimilées	569	603	568	643	504	503
91	Escroqueries et abus de confiance**	336	310	327	412	309	342
89	Falsification et usages de chèques volés	85	142	97	99	138	91
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	105	79	103	87	15	20
92	Infractions à la législation sur les chèques	19	47	19	14	21	17
84	Faux en écriture publique et authentique	5	9	8	7	3	4
85	Autres faux en écriture	17	12	12	14	13	22
86	Fausse monnaie	2	4	2	10	5	7
	Infractions économiques et financières	68	90	45	45	36	54
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	29	3	1	1	0	1
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	0	0	0	0	0
93	Travail clandestin	26	53	26	19	20	28
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	1	3	0	2
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	1	0	1
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	1	9	3	6	0	7
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	0	2	0	0	3	3
102	Achats et ventes sans factures	1	5	2	3	2	1
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	3	4	3	2	5	2
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	6	4	3	6	4	3
105	Fraudes fiscales	0	2	1	1	0	4
106	Autres délits économiques et financiers***	2	8	5	3	2	2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.08.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 8,8	- 11,5	+ 12,2	- 21,5	+ 3,1
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 6,0	- 5,8	+ 13,2	- 21,6	- 0,2
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 7,7	+ 5,5	+ 26,0	- 25,0	+ 10,7
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 67,1	- 31,7	+ 2,1	+ 39,4	- 34,1
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 24,8	+ 30,4	- 15,5	ns	ns
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 147,4	ns	ns	+ 50,0	ns
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	+ 69,2
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	+ 32,4	- 50,0	- 0,0	- 20,0	+ 50,0
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	+ 103,8	- 50,9	ns	ns	+ 40,0
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.08.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	823	695	712	713	695	670
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	398	404	410	363	387	460
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	26	22	4	7	6	15
56	Usage-revente de stupéfiants	27	35	31	53	73	107
57	Usage de stupéfiants	342	345	375	297	302	338
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	3	2	0	6	6	0
	Infractions à la législation sur les étrangers**	247	161	129	117	111	6
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	171	121	119	105	107	5
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	51	20	4	7	1	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	25	20	6	5	3	1
	Faux documents	20	10	14	17	13	12
81	Faux documents d'identité	5	5	7	6	3	5
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	5	1	3	5	6	2
83	Autres faux documents administratifs	10	4	4	6	4	5
	Infractions à la législation sur de travail	28	7	7	13	12	15
93	Travail clandestin	7	2	5	10	10	11
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	18	5	2	3	2	4
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	130	113	152	203	172	177
44	Recels	51	46	49	65	44	66
74	Port ou détention armes prohibées	79	65	96	129	123	108
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	0	2	8	4	0
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	2	0	1	2
79	Atteintes à l'environnement	0	0	2	0	0	0
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	0	1
45	Proxénétisme	0	2	1	1	0	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.08.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 15,6	+ 2,4	+ 0,1	- 2,5	- 3,6
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 1,5	+ 1,5	- 11,5	+ 6,6	+ 18,9
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	- 15,4	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 29,6	- 11,4	+ 71,0	+ 37,7	+ 46,6
57	Usage de stupéfiants	-	+ 0,9	+ 8,7	- 20,8	+ 1,7	+ 11,9
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 34,8	- 19,9	- 9,3	- 5,1	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 29,2	- 1,7	- 11,8	+ 1,9	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	ns	ns	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	ns	ns	ns	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 13,1	+ 34,5	+ 33,6	- 15,3	+ 2,9
44	Recels	-	- 9,8	+ 6,5	+ 32,7	- 32,3	+ 50,0
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 17,7	+ 47,7	+ 34,4	- 4,7	- 12,2
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.08.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	693	598	548	481	530	645
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	499	376	381	262	348	478
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	16	16	15	4	10	13
56	Usage-revente de stupéfiants	72	55	79	30	41	38
57	Usage de stupéfiants	287	246	237	181	268	419
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	124	59	50	47	29	8
	Infractions à la législation sur les étrangers**	18	24	10	33	41	8
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	15	21	9	23	36	3
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	3	3	0	4	3	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	0	0	1	6	2	5
	Faux documents	24	17	21	13	21	16
81	Faux documents d'identité	6	2	4	4	3	4
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	9	7	10	2	11	6
83	Autres faux documents administratifs	9	8	7	7	7	6
	Infractions à la législation sur de travail	26	53	27	23	20	31
93	Travail clandestin	26	53	26	19	20	28
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	0	0	1	3	0	2
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	1	0	1
	Autres infractions révélées par l'action des services	126	128	109	150	100	112
44	Recels	73	60	41	89	37	60
74	Port ou détention armes prohibées	40	58	47	52	48	38
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	2	1	1	2	2
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	1	7	0	2	1
79	Atteintes à l'environnement	9	4	8	6	10	8
80	Chasse et pêche	3	3	5	1	1	2
45	Proxénétisme	1	0	0	1	0	1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.08.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 13,7	- 8,4	- 12,2	+ 10,2	+ 21,7
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 24,6	+ 1,3	- 31,2	+ 32,8	+ 37,4
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	- 23,6	+ 43,6	- 62,0	+ 36,7	- 7,3
57	Usage de stupéfiants	-	- 14,3	- 3,7	- 23,6	+ 48,1	+ 56,3
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 52,4	- 15,3	- 6,0	- 38,3	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 33,3	ns	+ 230,0	+ 24,2	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 40,0	ns	+ 155,6	+ 56,5	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	ns	+ 23,5	ns	+ 61,5	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	+ 103,8	- 49,1	- 14,8	ns	+ 55,0
93	Travail clandestin	-	+ 103,8	- 50,9	ns	ns	+ 40,0
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 1,6	- 14,8	+ 37,6	- 33,3	+ 12,0
44	Recels	-	- 17,8	- 31,7	+ 117,1	- 58,4	+ 62,2
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 45,0	- 19,0	+ 10,6	- 7,7	- 20,8
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
 par la **Police et la Gendarmerie nationales**
 dans le département **ARDENNES**
 entre 2008 et 2013



Tableau AU.08.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	26	22	16	16	28	12
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	72	51	38	30	28	57
14	Violations de domicile	9	12	8	18	12	12
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	67	69	61	61	50	24
54	Non versement de pension alimentaire	39	37	33	24	21	12
72	Outrages à dépositaires autorité	81	86	65	74	115	92
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	0	0	1	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	0	0	0	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	1	0	0	0	0
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	3	2	6	2	5	0
107	Autres délits	115	116	107	121	129	85

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.08.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	- 15,4	ns	ns	+ 75,0	ns
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 29,2	- 25,5	- 21,1	- 6,7	+ 103,6
14	Violations de domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 3,0	- 11,6	- 0,0	- 18,0	- 52,0
54	Non versement de pension alimentaire	-	- 5,1	- 10,8	- 27,3	- 12,5	ns
72	Outrages à dépositaires autorité	-	+ 6,2	- 24,4	+ 13,8	+ 55,4	- 20,0
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	+ 0,9	- 7,8	+ 13,1	+ 6,6	- 34,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.08.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	26	35	32	33	29	24
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	133	86	68	96	76	98
14	Violations de domicile	20	20	14	21	16	24
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	79	79	102	119	154	124
54	Non versement de pension alimentaire	47	49	46	63	59	69
72	Outrages à dépositaires autorité	87	78	55	49	78	56
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	2	2	1	1	1	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	2	0	1	0	1	1
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	21	5	12	12	11	7
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	14	7	9	4	14	19
107	Autres délits	197	189	225	269	192	226

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ARDENNES**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.08.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ARDENNES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	+ 34,6	- 8,6	+ 3,1	- 12,1	- 17,2
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 35,3	- 20,9	+ 41,2	- 20,8	+ 28,9
14	Violations de domicile	-	ns	ns	+ 50,0	ns	+ 50,0
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 0,0	+ 29,1	+ 16,7	+ 29,4	- 19,5
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 4,3	- 6,1	+ 37,0	- 6,3	+ 16,9
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 10,3	- 29,5	- 10,9	+ 59,2	- 28,2
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 4,1	+ 19,0	+ 19,6	- 28,6	+ 17,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.